

# Scandale Ehpad : n'exonérons pas les politicards

écrit par Jean d'Acre | 13 février 2022



La cause est entendue. Le Grand Remplacement est de moins en moins un mythe et de plus en plus une réalité palpable qui

touche maintenant les finances du pays dans ce qu'il a de plus vil.

C'est une réalité qui sonne et qui trébuche comme des sesterces dilapidées ici pour l'allogène haineux par les complotistes politiques anti-France dont Valérie Pécresse et Xavier Bertrand ne sont pas les moindres, manquants là pour affamer et faire mourir de maltraitements les anciens qui ont pour la plupart cotisé toute leur vie pour une fin digne et tranquille.

C'est une réalité vécue chaque jour dans des mouchoirs pour personnes âgées et partagée par des centaines de milliers de familles qui n'ont pas toujours conscience des vraies responsabilités car la doxa journalistique se refuse à les informer pour qu'ils ne manifestent pas une colère qui serait pourtant bien légitime « s'ils savaient seulement ».

On en a un exemple criant avec le livre scandale qui vient d'être publié sous le titre « *Les fossoyeurs* » qui a fait se crier d'indignation toute la classe politique gauche-droite confondue. Cette même classe politique qui est pourtant seule cause du scandale.

L'ouvrage stigmatise le groupe Orpée qui miserait sur la rentabilité plutôt que sur l'humanité pour prendre en charge ses résidents seniors.

Tout serait limitation, soins, nourriture, attention et accompagnement par manque de personnel.

Ce serait la faute exclusive de la loi du marché appliquée au secteur médico-social, le profit étant incompatible avec la santé, qu'elle soit des seniors ou de n'importe qui : les soins ne se monnaient pas, ils se dispensent.

Remarquez ici comment ce problème qui touche aujourd'hui les Ehpad ressemble comme deux gouttes d'eau furieuses au fléau qui s'est abattu sur l'hôpital public qu'il y a déjà vingt ou trente ans des coordinations d'infirmières et de soignants dénonçaient : ici les seuls responsables sont les politiciens, qu'ils soient de droite ou de gauche, et plus particulièrement

tous les ministres de la Santé successifs depuis 1980, donc notamment le sieur Bertrand qui pourrait bien être convaincu d'avoir les mains pleines du sang et des larmes des morts sacrifiés sur l'autel du marché.

Le même Xavier Bertrand cité dans l'ouvrage des fossoyeurs de nos anciens.

Ce que s'est refusée à dénoncer la presse *mainstream* qui relaie le complot contre la France avec allégresse en taisant les noms de la liste des coupables, c'est la litanie des politiciens qui est directement à l'origine et entièrement responsable du scandale des Ehpad.

Car les responsables ne sont pas les entreprises privées qui se bornent à exercer selon les codes et loi du marché et la règle prévue à l'article 1832 du Code civil où le bénéficiaire peut résulter des économies réalisées par une entreprise commune : elles exercent selon leurs statuts et les mandataires sociaux n'ont de compte à rendre qu'aux actionnaires, seulement éventuellement à la justice en cas d'atteintes aux personnes.

Or nous parlons ici du système de privatisation d'un secteur d'activité qui a été considéré comme une activité économique comme une autre, rejoignant la mode de privatisation des autoroutes, des aéroports, de dénationalisation du secteur bancaire, etc. C'est un choix politique décidé au nom de l'efficacité, les économistes libéraux estimant que le marché est plus opérant que l'État.

Ce ne sont ni Orpée, ni Korian, ni LNA qui se sont emparés de force de ce marché, c'est bien la classe politique tous partis de pouvoir confondus depuis 50 ans qui a libéralisé pour l'assujettir aux règles marchandes : les vrais responsables de toutes les maltraitances des anciens sont les politiciens et personne d'autre, il faut le crier haut et très très fort avant ces présidentielles de 2022 et surtout avant ces législatives : qu'ils soient socialistes, communistes, écologistes, centristes, républicains, sans étiquettes, tous les

politiciens sont les vrais responsables du génocide des anciens.

On nous dit que les soignants de Korian, LNA ou Orpéa rationnent les soins et la nourriture : mais ces sociétés ne font que ce que la loi leur autorise à faire, des bénéfiques. En privatisant ce secteur, ce sont bien les politiciens qui leur ont dit : faites donc du bénéfice ici aussi, cela nous coûtera moins cher budgétairement. Alors que peut-on reprocher à ces acteurs privés que les politiciens ont adoubés ???

Mais à ce stade, il devient urgent de préciser que les établissements de retraite, qu'ils soient privés ou publics, sont littéralement sous tutelle tarifaire comme nous le précise la gazette des communes dans un topo de 2011 :

*« Les ressources d'un établissement dépendent notamment de la tarification de trois prestations (art. L.314-2 et R.314 -158 du CASF). Le tarif « hébergement » représente la fourniture du gîte et du couvert non liée à l'état de dépendance du résidant (art. R.314-159 du CASF). Le tarif « dépendance » recouvre le matériel, l'assistance et la surveillance nécessaires à l'accueil de la personne dans le cadre de sa perte d'autonomie (art. R.314-160 du CASF). Le tarif « soins » prend en compte les prestations médicales et paramédicales (art. R.314-161 du CASF). Des prestations complémentaires – librement acceptées et réglées par les résidents – peuvent être facturées par le gestionnaire. Elles doivent alors figurer dans le contrat de séjour du résidant et être portées à la connaissance du président du conseil général (art. L.314-2 du CASF) ».*

<https://www.lagazettedescommunes.com/6028/10-questions-sur-le-financement-des-ehpad-2/>

Et que des réformes commises sous Hollande ou Macron ont encore aggravé le manque de ressources de ces établissements comme nous le précise le site de l'institut amelis-service :

« La loi ASV vise à doter l'ensemble des établissements de nouveaux outils : le CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs

et de moyens), et l'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses) qui lui se substitue aux budgets prévisionnels. Garantissant une plus grande liberté de gestion, le CPOM aurait dû permettre de mieux absorber la réforme tarifaire. Mais cet outil ne sera entièrement opérationnel qu'en 2021, alors que de nombreux Ehpad doivent déjà gérer les conséquences de la réforme tarifaire. Une partie des établissements subit donc une baisse de ses financements, sans bénéficier de la souplesse de gestion promise. D'où la situation tendue et les débats actuels ».

<https://institut.amelis-services.com/service-a-la-personne/infos-secteur/financement-des-ehpad-reforme/>

Les syndicats de ces établissements ont d'ailleurs bien mis en garde toute la classe politique française dès 2018 du sous financement du secteur (site amelis supra) :

*« Après la manifestation d'aide-soignants, infirmiers mais aussi directeurs de maisons de retraite et d'aide à domicile, l'intersyndicale menace d'une nouvelle mobilisation. L'entrée en vigueur de la réforme de la tarification des Ehpad depuis le 1er Janvier 2018 a entraîné une baisse de financement et donc d'effectifs pour 1/4 de ces établissements.*

*L'intersyndicale insiste pour que des "mesures immédiates" soient engagées afin "d'améliorer le quotidien des personnes âgées, à domicile et en établissement, tout comme les conditions de travail des professionnels" (l'application du ratio 1 aidant pour 1 résident, une augmentation des salaires du personnel, une amélioration des carrières et des conditions de travail, etc.).*

*A défaut de prise en compte de leurs revendications et d'ouverture de négociations avec le gouvernement d'ici le 18 mai 2018, les syndicats appelleront "à une nouvelle mobilisation des professionnels du secteur de la prise en charge des personnes âgées, aide à domicile, Ehpad et hôpitaux gériatriques" ».*

Ainsi ce qui caractérise le secteur, que les Ehpad soient publics (gérés par une collectivité), solidaires (gérés par une association) ou privés (gérés par une société cotée en bourse), c'est le sous-financement chronique en deniers publics, et que tous les politiciens le savent depuis de années !!!!

En effet, la prise en charge des dépenses dépend pour partie de l'Assurance maladie, donc du ministère de la Santé, et pour partie des départements, donc des conseils généraux, ceux-là mêmes qui n'hésitent pas à dépenser 50 000 € par an par mineur isolé étranger :

*« La tarification dans les Ehpad repose sur les trois composantes de la prise en charge des personnes âgées : le soin pris en charge par l'Assurance maladie, la dépendance partiellement prise en charge par les départements et l'hébergement à la charge du résident ou du département avec l'aide sociale à l'hébergement. On observe de fortes disparités selon la localisation de l'établissement. Selon Uni Santé, le tarif mensuel moyen s'établit à 3.886 euros à Paris, 3.448 euros dans les Hauts-de-Seine et 2.997 dans les Yvelines, tandis qu'à l'opposé, dans le Cantal, la Haute-Saône ou encore la Meuse, il est inférieur à 1.800 euros.*

*En conclusion, Uni Santé estime que l'offre d'hébergement en Ehpad, bien qu'importante, « est aujourd'hui insuffisante afin de faire face à l'avancée en âge que connaît notre pays », et que le tarif moyen qui « reste très élevé en France pose une nouvelle fois la question du financement ».*

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/ce-qu'il-faut-savoir-sur-les-ehpad-en-france-1383406>

En outre, le secteur d'activité des Ehpad a été soumis aux mêmes règles de contraintes budgétaires, d'organisation et de fonctionnement que celles infligées à l'hôpital public, avec les conséquences d'indigence et de manque de moyens et de personnel que l'on connaît pour ce dernier qui apparaît désormais pour le premier comme dénoncé dans l'ouvrage « Les

*fossoyeurs » :*

*« Publics ou privés, les Ehpad ont un financement reposant sur « une tarification ternaire » : l'hébergement est payé par le résident et sa famille, les soins médicaux par l'Assurance maladie via les agences régionales de santé (ARS) et ce qui relève de la dépendance par les conseils départementaux.*

*– « Rationalisation des tâches –*

*Les financements publics sont basés sur des « contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens » fixés pour cinq ans. A charge pour les Ehpad de rester dans les clous, avec pour conséquence, selon Ilona Delouette, « une rationalisation extrême des tâches », qui pèse sur les résidents et les personnels.*

*« Il y a un indicateur de niveau de dépendance qui donne des équivalents temps plein (ETP). On considère par exemple que pour une personne très dépendante, un quart d'heure doit être consacré à sa toilette, cinq minutes à la prise de médicament, etc. L'objectif est d'enlever tout ce qui est non productif », explique l'économiste.*

*Selon elle, « c'est ça le +new public management+: on a intégré les normes de gestion qui viennent du privé lucratif dans le public et dans le non lucratif. C'est le même principe que la tarification à l'acte dans les hôpitaux », tant décrié par les soignants pour les cadences et les restrictions que cela impose ».*

<https://actu.orange.fr/france/les-ehpad-sous-la-contrainte-des-politiques-d-austerite-CNT000001JtVXk/photos/le-livre-de-victor-castanet-les-fossoyeurs-sorti-le-26-janvier-2022-et-qui-a-revele-les-pratiques-du-groupe-orpea-e0dead4f1ea177db5b38162d97b059cc.html>

Le sous-financement du secteur est d'ailleurs pointé par la directrice du groupe Korian dans une note AFP du 7 février 2022, qui fait le parallèle saisissant entre la dotation des Pays-Bas de 200 € par jour pour leurs anciens alors qu'en France elle ne serait que de 60 € :

*« Il serait calamiteux qu'à la suite de la publication du*

livre de Victor Castanet (« Les Fossoyeurs », ndlr), on jette le bébé avec l'eau du bain », a dit Me Boissard, pour qui l'ouvrage « vise le système d'une entreprise en particulier », qu'on ne peut extrapoler à toutes les autres.

Elle a estimé que le secteur souffre d'un manque de financement public, avec dans le cas de Korian une dotation moyenne pour les soins et la dépendance de 60 euros par patient et par jour. C'est « effectivement insuffisant au regard des besoins de la grande dépendance » pour Me Boissard, qui met en regard pour les Pays-Bas une dotation de 200 euros ».

60 € par jour soit 1800 € par mois soit pour 12 mois = 21 600 € que l'on peut comparer aux 50 000 € par an dévolus aux mineurs isolés étrangers où se recrute une partie de la délinquance qui gangrène les rues des métropoles et de nos cités, sans parler des dizaines de milliards de frais, dépenses et dotations directes et indirectes par an pour les banlieues et les associations agentes du Grand Remplacement des Blancs de souche du pays de Jeanne d'Arc.

On voit donc ici aussi que la clique politique française a fait sien le Grand Remplacement au plan financier, organisant le génocide systémique des anciens par la faim et la maltraitance au profit des étrangers, et une deuxième ombre au tableau serait l'alourdissement des droits de succession que certains politiques voudraient engager : ces même maltraités ne pourraient même plus léguer leur petit pécule à leur famille puisque l'État prendrait tout pour le donner aux allogènes, la boucle est donc bouclée comme dans le ghetto de Varsovie où après avoir aryanisé les biens des Juifs on laissait mourir de faim ces derniers dans le dénuement le plus complet.

Quand nous écrivons « clique politique », précisions : en effet, que ce soit au niveau national ou au niveau des départements, qui sont les principaux gestionnaires de ces organes publics ??? Des socialistes, des Républicains ou d'ex-



Républicains passés chez « en marche », le tout mâtiné d'écologiste et de centristes.

Ehpad ghettos, voilà ce qu'ont mis en place ces politiciens qui postulent pour un nouveau mandat pour finir le travail, reconnaissez qu'on remarque moins dans le paysage une maison de retraite d'extermination qu'un camp du même nom, c'est que depuis Hitler on a fait des progrès dans la discrétion.

Je pense vous avoir inclinés à penser que ce sont bien ces politiciens, ceux-là mêmes qui ont crié leur peine dans tous les médias à la lecture du livre du journaliste qui a enquêté sur Orpéa, qui sont les réels organisateurs des maltraitances.

Et que tout est planifié pour le Grand Remplacement par l'appropriation et le transfert des richesses des gens de souche vers les occupants.

N'est-ce pas Darmanin qui vient de déclarer sur le site Saphirnews qu'il y a beaucoup d'argent disponible pour l'islam ???

*« Gérald Darmanin : Vous savez, il y a beaucoup d'argent disponible pour l'islam et pour les religions en général. Il y a beaucoup de possibilités ! ».*

[https://www.saphirnews.com/Gerald-Darmanin-Si-les-musulmans-s-organisent-ce-n-est-pas-seulement-le-Ciel-mais-c-est-l-Etat-qui-les-aidera\\_a28623.html](https://www.saphirnews.com/Gerald-Darmanin-Si-les-musulmans-s-organisent-ce-n-est-pas-seulement-le-Ciel-mais-c-est-l-Etat-qui-les-aidera_a28623.html)

Et ce sont encore des politiciens socialistes et républicains qui financent l'islamisation du pays à marche forcée pour se faire élire au lieu de financer les Ehpad :

<https://www.causeur.fr/quand-mhammed-henniche-faisait-la-pluie-et-le-beau-temps-en-seine-saint-denis-224529>

Vous voilà tous prévenus, il ne vous reste qu'à faire la liste des autres prévenus qu'il faudra un jour juger en temps de guerre quand celle-ci sera ouvertement déclarée, vous pouvez commencer la liste par les noms de politiciens qui figurent dans les deux articles supra.

Et on est en droit d'affirmer, après toutes explications apportées ci-avant, que le journaliste qui a enquêté sur Orpéa en responsabilisant ladite société seule n'a fait que dénoncer les conséquences sans nommer les causes : la clique politique française qui est à l'origine de tout. Il n'a en somme fait que la moitié du vrai boulot d'investigation qu'un journaliste digne de ce nom aurait fait.

« Du travail d'arabe » diront certains, expression qui ne devrait pas froisser un petit juif berbère qui conserverait son zeste d'humour au langage expressionniste français forgé à Tataouine.

**Jean d'Acre**

<https://ripostelaique.com/scandale-ehpad-nexonerons-pas-les-politicards.html>